

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

# RECENSEMENT

de la population  
2016

Février 2018



RECENSEMENT  
Monaco Census





février 2018

Le recensement de la population permet de compter et de connaître les habitants du territoire. À Monaco, il a été réalisé pour la première fois en 1757.

Depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'opération de recensement est menée régulièrement afin de mesurer les évolutions démographiques et connaître la composition et les caractéristiques de la population et des logements.

Un recensement de la population s'est déroulé en Principauté en 2016, du 7 juin au 29 juillet. Il a concerné l'ensemble des personnes qui résident sur le territoire de la Principauté.

Au-delà du simple dénombrement des personnes et des logements, les informations recueillies facilitent et orientent la mise en œuvre des politiques publiques. Elles constituent un outil d'aide à la décision pour le Gouvernement.



# Sommaire

## 5 Repères méthodologiques

- 6 Cadre légal
- 6 Périmètre et dispositif de collecte
- 7 Méthode d'estimation de la population et des logements

## 9 Évolution et principales caractéristiques de la population

- 10 Évolution de la population résidente et répartition par quartier
- 13 Caractéristiques socio-démographiques
- 20 Mode de vie
- 23 Provenance et installation
- 25 Mobilité

## 27 Caractéristiques socio-économiques de la population

- 28 Situation principale et population active
- 30 Population active occupée et caractéristiques des emplois
- 34 Caractéristiques des chômeurs

## 37 Évolution et caractéristiques des logements

- 38 Évolution du nombre de logements et répartition par catégorie et quartier
- 42 Caractéristiques des résidences principales
- 44 Ménages et occupation
- 47 Énergie

## 51 Équipement des logements

- 52 Équipement électroménager et audiovisuel
- 53 Véhicules motorisés
- 54 Équipement informatique, téléphonique et accès Internet
- 58 Animaux domestiques

Retrouvez l'ensemble des résultats  
du recensement sur :  
[www.imsee.mc](http://www.imsee.mc)





# Repères méthodologiques

## Cadre légal

Le recensement, qui s'est déroulé du **7 juin au 29 juillet 2016**, a été mis en œuvre dans le cadre de la Loi n° 959 du 24/07/1974 et de l'Ordonnance du 16 décembre 1862 modifiée. Afin d'être conforme aux obligations tant légales que réglementaires, et dans un souci de respecter les droits et libertés des personnes, le traitement des données, collectées dans le cadre du recensement, a fait l'objet d'une demande d'avis auprès de la Commission de Contrôle des Informations Nominatives. Elle a émis un avis favorable publié au Journal de Monaco.

La campagne de recensement 2016, sous la responsabilité du **Maire de Monaco**, fut la première à être réalisée avec le concours technique de l'**IMSEE**. Elle a mobilisé **50 agents recenseurs** recrutés spécialement pour cette opération et une **dizaine d'agents** de l'Administration gouvernementale et de la Commune.

Toutes les personnes participant aux opérations de recensement sont soumises au **secret statistique et professionnel**. De plus, pour assurer la **protection des données nominatives**, les formulaires collectés ont été anonymisés avant traitement.

## Périmètre et dispositif de collecte

Le recensement de la population concerne toutes les personnes habitant en **résidence principale** sur le territoire de la Principauté de Monaco au moment de l'enquête, **quelle que soit leur nationalité**. Il permet également de caractériser les logements (résidence principale, résidence secondaire, logement vacant).

Le recensement présente une **photographie de la population et des logements de Monaco au 7 juin 2016** (date de référence).

Pour cette opération, la Principauté a été découpée en 8 secteurs, correspondant aux quartiers ordonnancés définis par l'Ordonnance Souveraine n° 4.481 du 13 septembre 2013, et en plus de 180 districts.

Deux types de questionnaires ont été déposés dans chaque foyer : la **feuille de logement**, qui présente des questions relatives aux caractéristiques et à l'équipement du logement, et le **bulletin individuel**, qui concerne toutes les personnes vivant habituellement dans le logement recensé et dont les questions portent sur les caractéristiques de l'habitant.

Les formulaires ainsi complétés ont été récupérés par les agents recenseurs, puis numérisés dans les locaux de l'IMSEE. À la fin de la collecte, l'équipe de l'Institut a procédé à l'exploitation des informations collectées.

## Méthode d'estimation de la population et des logements

À l'issue du recensement, certains logements sont restés sans réponse. Ces derniers ont fait l'objet d'une **extrapolation** afin d'avoir un chiffre de population officielle au plus près de la réalité.

Afin d'estimer le nombre total d'habitants, une extrapolation du nombre de résidences principales parmi les logements non répondants a été effectuée. Le nombre moyen d'habitants observé dans les résidences principales enquêtées a été affecté à ces résidences principales estimées.

L'estimation finale du nombre de logements et d'habitants au 7 juin 2016 s'établit ainsi :

- **19 534 logements**  
dont 17 299 résidences principales ;
- **37 308 habitants**.

Un redressement a ensuite été appliqué afin de neutraliser l'effet des non réponses. Ainsi, tous les résultats sont présentés sous la forme de poids :

- le **poids habitant** est utilisé pour redresser le nombre d'habitants des logements de résidence principale sans réponse ;
- le **poids logement** est utilisé pour redresser le nombre de logements d'habitation sans réponse.

Ces poids ont été arrondis. Dans les tableaux présentés, les résultats des regroupements ne sont donc pas toujours égaux à la somme des éléments qui les composent.





# Évolution et principales caractéristiques de la population

## Évolution de la population résidente et répartition par quartier

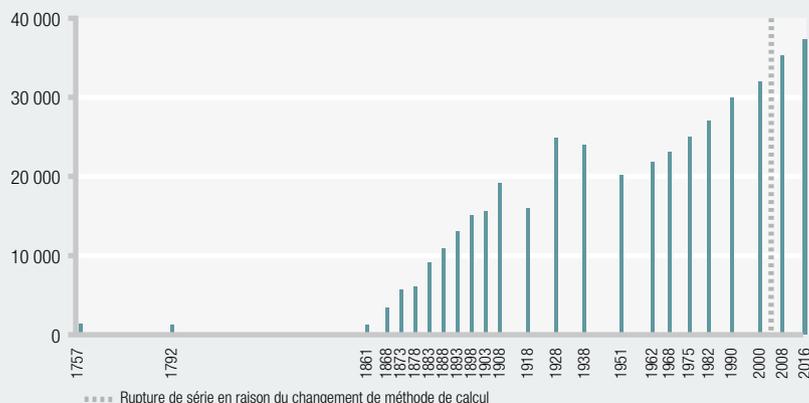
Le recensement de la population remonte pour Monaco à 1757. Cette opération, menée régulièrement (en moyenne tous les dix ans), a toutefois connu des fluctuations dans la périodicité de sa tenue, au gré des événements historiques majeurs de la Principauté (Figure 1).

Au 7 juin 2016, la Principauté de Monaco compte 37 308 habitants. Ce nombre résulte d'une estimation basée sur l'ensemble des personnes recensées dans les logements de Monaco au titre de la résidence principale.

Depuis le recensement de 2008, une extrapolation des logements sans réponse est faite afin d'en estimer le nombre d'habitants, permettant ainsi de déterminer un chiffre de population au plus près de la réalité. Auparavant, seule la population recensée (c'est-à-dire ayant effectivement répondu à l'enquête de recensement) était comptabilisée.

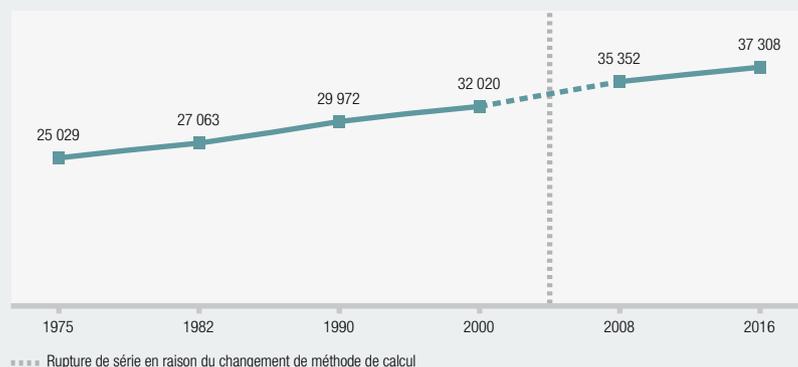
La population de Monaco a progressé de 5,5 % par rapport au précédent recensement de 2008, ce qui correspond à près de 2 000 habitants supplémentaires en huit ans (Figure 2).

Figure 1 : Évolution de la population résidente de 1757 à 2016<sup>1</sup>



Source : Recensements de la population

Figure 2 : Évolution de la population résidente de 1975 à 2016



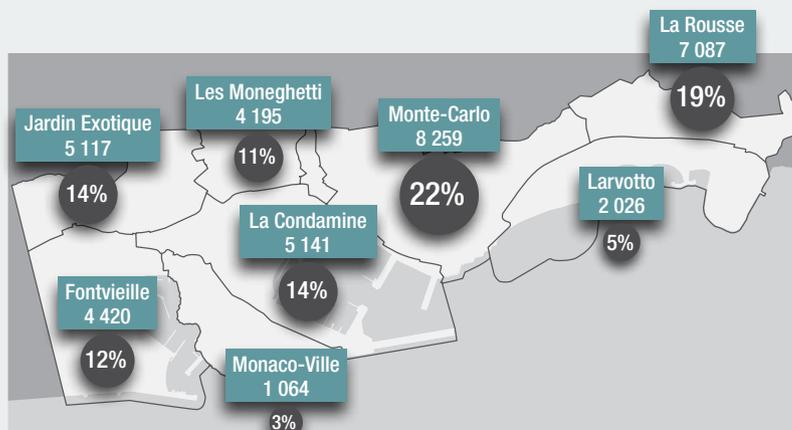
Source : Recensements de la population

<sup>1</sup> L'ensemble de la série porte sur le territoire monégasque depuis 1861 (hors Menton et Roquebrune-Cap-Martin).

C'est le quartier de Monte-Carlo qui regroupe le plus d'habitants : en 2016, plus d'une personne sur cinq y réside (Figure 3). Monte-Carlo était déjà le quartier le plus peuplé en 2008, et sa population est restée stable sur les huit années (Tableau 1). Monaco-Ville reste le plus petit quartier de la Principauté avec environ un millier d'habitants en 2016, en baisse de 5,5 % par rapport au recensement de 2008 (Tableau 1). Alors que La Rousse, deuxième quartier derrière Monte-Carlo, connaît une évolution marquée de son nombre d'habitants en huit ans, c'est La Condamine qui affiche la croissance la plus importante avec près de mille résidents supplémentaires par rapport à 2008 (Figure 3, Tableau 1).

Ces résultats sont à mettre en perspective avec les évolutions d'urbanisme et de construction en Principauté : le nombre d'immeubles et de logements comme les surfaces bâties (notamment à La Rousse et La Condamine) ont augmenté sur les huit dernières années.

Figure 3 : Population résidente par quartier<sup>1</sup> en 2016



Source : Recensement de la population 2016

Tableau 1 : Population résidente par quartier en 2008 et 2016 et taux d'évolution

	2008	2016	Évolution
Monte-Carlo	8 266	8 259	-0,1%
La Rousse	6 516	7 087	+8,8%
La Condamine	4 126	5 141	+24,6%
Jardin Exotique	4 782	5 117	+7,0%
Fontvieille	4 286	4 420	+3,1%
Les Moneghetti	4 216	4 195	-0,5%
Larvotto	2 035	2 026	-0,4%
Monaco-Ville	1 126	1 064	-5,5%
<b>Total</b>	<b>35 352</b>	<b>37 308</b>	<b>+5,5%</b>

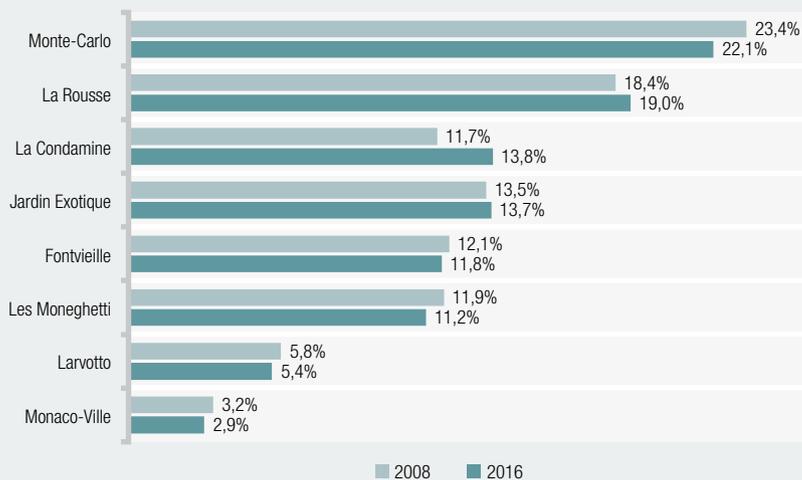
Source : Recensements de la population

<sup>1</sup> Les quartiers sont ceux définis par l'Ordonnance Souveraine n° 4.481 du 13 septembre 2013. Le secteur réservé du « Ravin Sainte-Dévote » a été intégré au quartier « Les Moneghetti ».

## Évolution de la population résidente et répartition par quartier

Sur la surface totale de Monaco en 2016 (202,7 hectares, soit 2,03 kilomètres carré), la densité de population est de 18 406 habitants par kilomètre carré. Elle est plus forte qu'en 2008 où elle était de 17 441 habitants par kilomètre carré.

Figure 4 : Répartition de la population résidente par quartier en 2008 et 2016



Source : Recensements de la population

## Caractéristiques socio-démographiques

Au 7 juin 2016, les femmes représentent 51,1 % de la population résidente de Monaco (Figure 5) : elles sont environ 800 de plus que les hommes (Tableau 2). Le nombre d'hommes a cependant progressé plus vite que celui des femmes par rapport à 2008 (+5,9 % contre +5,1 % – Tableau 2).

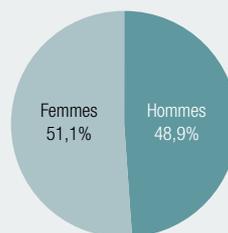
Au fil des recensements successifs, la répartition entre hommes et femmes tend à s'équilibrer, réduisant ainsi l'écart entre les sexes de 11 à 2 points sur la période 1951-2016 (Figure 6).

Tableau 2 : Population résidente par sexe en 2008 et 2016 et taux d'évolution

	2008	2016	Évolution
Hommes	17 218	18 240	+5,9%
Femmes	18 134	19 068	+5,1%
<b>Total</b>	<b>35 352</b>	<b>37 308</b>	<b>+5,5%</b>

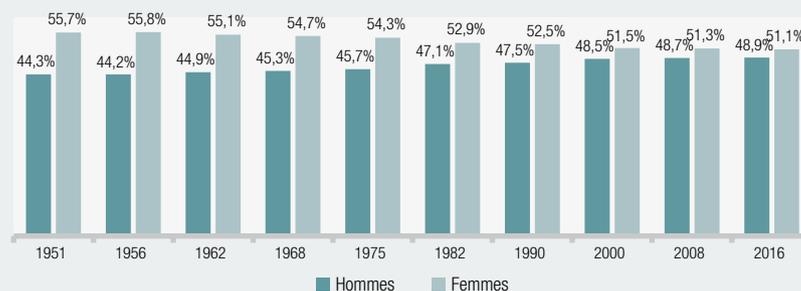
Source : Recensements de la population

Figure 5 : Répartition de la population résidente par sexe en 2016



Source : Recensement de la population 2016

Figure 6 : Répartition de la population résidente par sexe de 1951 à 2016

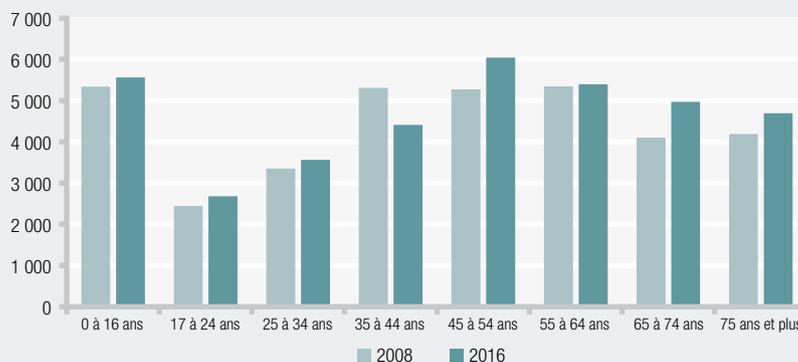


Source : Recensements de la population

## Caractéristiques socio-démographiques

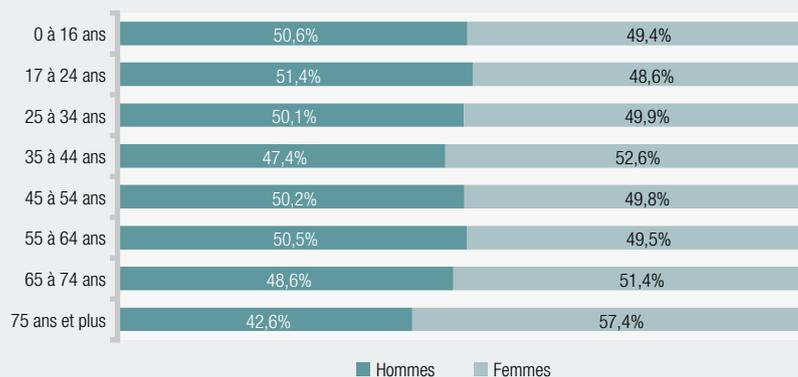
En 2016, Monaco compte 22,1 % de résidents âgés de moins de 25 ans, 52 % de résidents âgés de 25 à 64 ans et 25,9 % de résidents âgés de 65 ans ou plus (Figure 7). C'est cette dernière tranche d'âge qui a connu la plus forte progression par rapport au recensement de 2008 (+16,5 %). Le nombre de personnes âgées de 65 à 74 ans a augmenté à lui seul de 21 %. Alors que la population des jeunes de moins de 25 ans a également progressé dans une moindre mesure (+5,9 % en huit ans), celle des 25-64 ans est restée relativement stable sur la période (+0,7 %).

Figure 7 : Population résidente par tranche d'âge en 2008 et 2016



Source : Recensements de la population

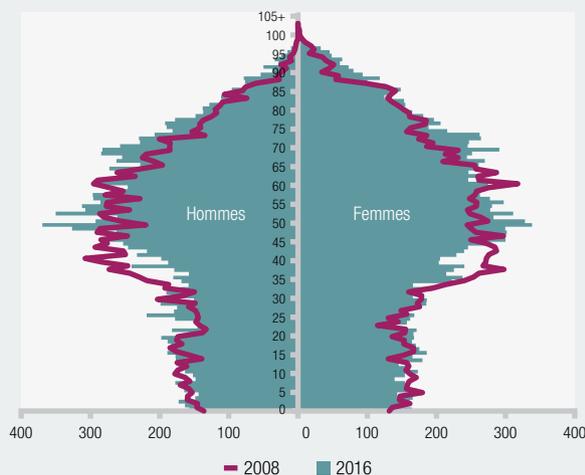
Figure 8 : Répartition de la population résidente par sexe selon la tranche d'âge en 2016



Source : Recensement de la population 2016

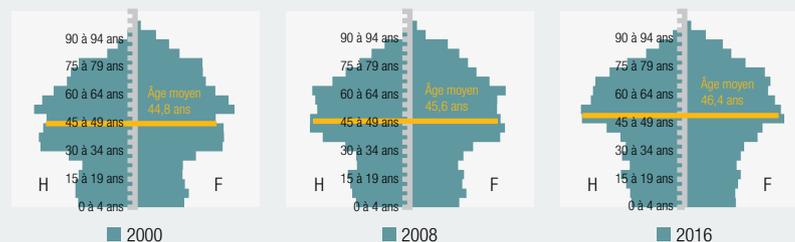
L'âge moyen des résidents s'établit à 46,4 ans au 7 juin 2016, et l'âge médian<sup>1</sup> à 49 ans. Du fait du vieillissement de la population, l'âge moyen en 2016 est plus élevé qu'en 2008 (45,6 ans), qui est lui-même supérieur à 2000 (Figure 10). La moyenne d'âge est plus élevée chez les femmes que chez les hommes de près de deux ans en 2016 (47,3 ans contre 45,5 ans). En effet, les femmes sont plus représentées dans les classes d'âge plus avancées et contribuent donc à ces résultats (Figure 8, Figure 9).

Figure 9 : Pyramides des âges 2008 et 2016 (en valeur)



Source : Recensements de la population

Figure 10 : Évolution de la pyramide des âges (en %) et de l'âge moyen de 2000 à 2016



Source : Recensements de la population

<sup>1</sup> Âge médian : âge qui divise la population en 2 groupes numériquement égaux, la moitié étant plus jeune et l'autre moitié plus âgée.

## Caractéristiques socio-démographiques

139 nationalités différentes sont représentées en Principauté en 2016, dont les principales appartiennent au continent européen. 8 378 résidents de nationalité monégasque<sup>1</sup> ont été recensés.

En tête des communautés étrangères, la France et l'Italie comptent respectivement 9 286 et 8 172 ressortissants, parmi lesquels une partie possède plusieurs nationalités (hors nationalité monégasque). Ces résidents plurinationaux peuvent alors être comptabilisés dans autant de communautés qu'ils ont de nationalités. Ainsi, 12,3 % des Français recensés au 7 juin 2016 ont au moins une autre nationalité (hors nationalité monégasque) et il en va de même pour 13,8 % des résidents Italiens (*Tableau 3*) : de ce fait, les Franco-italiens, étant ressortissants des deux pays, sont comptés à la fois dans le nombre de Français et dans le nombre d'Italiens.

**Tableau 3 : Nationalités les plus représentées et taux de pluri-nationalités en 2016**

	Nombre	% de pluri-nationalités		Nombre	% de pluri-nationalités
Français	9 286	12,3%	Néerlandais	555	10,5%
Monégasques	8 378	n.a. <sup>1</sup>	Portugais	523	6,5%
Italiens	8 172	13,8%	Grecs	401	6,6%
Britanniques	2 795	14,6%	Américains	366	34,7%
Suisses	1 187	22,9%	Suédois	323	17,0%
Belges	1 073	8,1%	Canadiens	311	29,8%
Allemands	907	14,7%	Espagnols	294	19,0%
Russes	749	12,5%			

Source : Recensement de la population 2016

**Tableau 4 : Nationalités les plus représentées en 2008 et 2016 et répartition par sexe en 2016**

	Part dans la population totale en 2008	Part dans la population totale en 2016	Part des hommes en 2016	Part des femmes en 2016
Français	28,1%	24,9%	46,9%	53,1%
Monégasques	21,6%	22,5%	44,0%	56,0%
Italiens	18,7%	21,9%	53,4%	46,6%
Britanniques	7,6%	7,5%	55,0%	45,0%
Suisses	2,5%	3,2%	52,8%	47,2%
Belges	2,8%	2,9%	51,7%	48,3%
Allemands	2,5%	2,4%	49,5%	50,5%
Russes	0,3%	2,0%	40,6%	59,4%
Néerlandais	1,3%	1,5%	55,7%	44,3%
Portugais	1,6%	1,4%	51,6%	48,4%
Grecs	0,7%	1,1%	52,8%	47,2%
Américains	1,0%	1,0%	42,0%	58,0%
Suédois	0,9%	0,9%	46,2%	53,8%
Canadiens	0,7%	0,8%	53,8%	46,2%
Espagnols	0,7%	0,8%	49,2%	50,8%

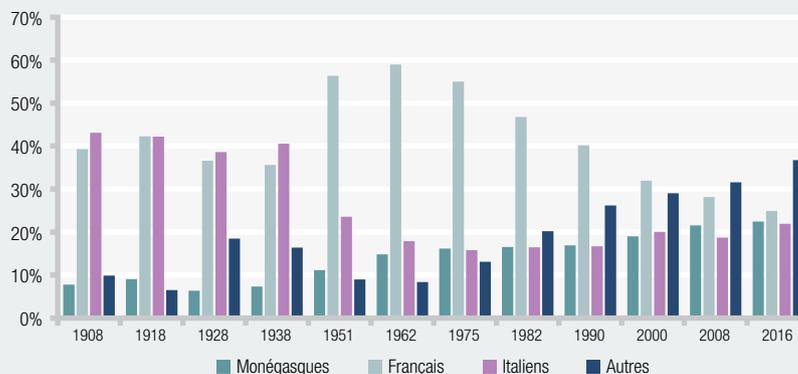
Source : Recensements de la population

<sup>1</sup> Les Monégasques, qu'ils aient une seule ou plusieurs nationalités, ne sont comptés que dans « Monégasques ».

Bien que les trois communautés monégasque, française et italienne restent les plus représentées parmi les habitants de Monaco, la composition de la population résidente par nationalité évolue.

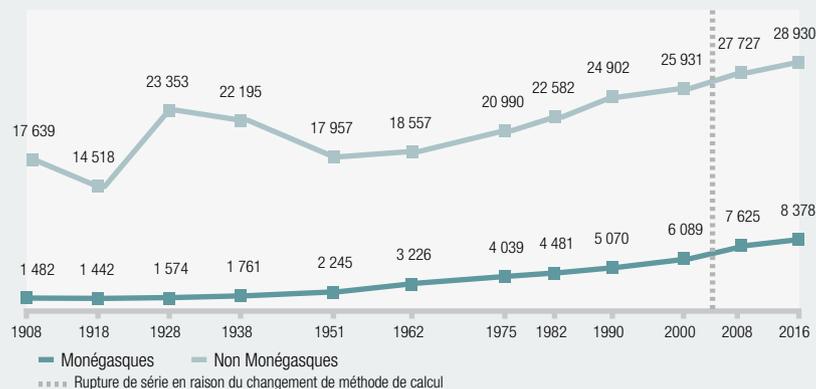
Sur longue période, la population de nationalité monégasque progresse de façon constante depuis l'entre-deux guerres tandis que celle des Français diminue régulièrement depuis les années soixante (Figure 11, Figure 12). Les nationalités autres que monégasque, française et italienne prennent une part de plus en plus importante au fil des recensements (Figure 11). Enfin, certaines communautés, peu représentées dans les années précédentes, émergent parmi les nationalités les plus présentes en 2016 : la nationalité russe, qui représentait 0,3 % de la population résidente en 2008, s'élève à une part de 2 % en 2016 (Tableau 4).

Figure 11 : Évolution des nationalités les plus représentées de 1908 à 2016



Source : Recensements de la population

Figure 12 : Évolution de la population résidente Monégasque et non Monégasque de 1908 à 2016



Source : Recensements de la population

## Caractéristiques socio-démographiques

En 2016, 7,4 % des habitants recensés âgés de 17 ans ou plus n'ont pas de diplôme.

Un quart de la population des 17 ans et plus a pour diplôme le plus élevé le baccalauréat (général, technologique, professionnel) ou équivalent.

Un résident sur cinq de 17 ans et plus est titulaire d'un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat tandis que près de la moitié a un diplôme de l'enseignement supérieur (dont 20,7 % qui possèdent comme diplôme le plus élevé un Master ou équivalent – *Tableau 5*).

**Tableau 5 : Répartition de la population résidente de 17 ans et plus selon le niveau de diplôme le plus élevé en 2016**

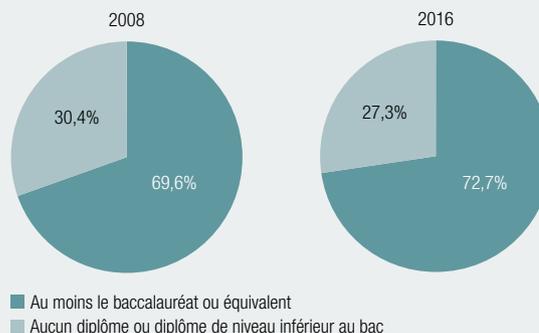
	<b>Total</b>
Pas de scolarité ou scolarité interrompue avant la fin du primaire	0,7%
Aucun diplôme et scolarité interrompue à la fin du primaire ou avant la fin du collège	2,7%
Aucun diplôme et scolarité jusqu'à la fin du collège ou au-delà	4,0%
Certificat d'études primaires	3,7%
BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB	5,5%
CAP, BEP ou diplôme de niveau équivalent	10,8%
Baccalauréat général ou technologique, brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ESEU, baccalauréat professionnel, brevet professionnel, de technicien ou d'enseignement, diplôme équivalent	24,8%
BTS, DUT, Deug, Deust, diplôme de la santé ou du social de niveau bac+2, diplôme équivalent	8,3%
Licence, licence pro, maîtrise, diplôme équivalent de niveau bac+3 ou bac+4	16,6%
Master, DEA, DESS, MBA, MSc, diplôme grande école niveau bac+5, doctorat professionnel	20,7%
Doctorat de recherche, PhD	2,3%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

Source : Recensement de la population 2016

Près des trois quarts des habitants de 17 ans et plus recensés en 2016 sont titulaires d'un diplôme de niveau bac ou supérieur. Cette proportion est en augmentation de plus de trois points par rapport à 2008 (Figure 13).

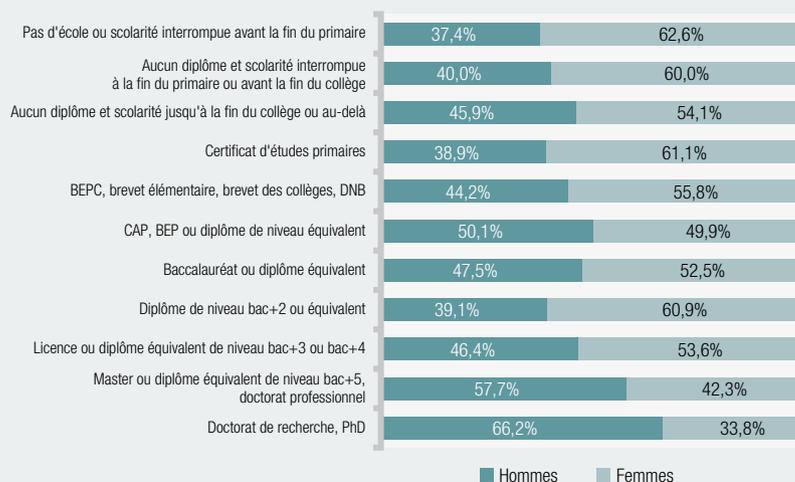
Des différences apparaissent entre hommes et femmes dans la répartition par diplôme : les femmes sont majoritaires parmi les résidents de 17 ans et plus qui n'ont pas de diplôme et sont moins représentées dans les niveaux supérieurs (Figure 14). Les hommes sont quant à eux moins présents parmi les diplômés d'études « courtes » (baccalauréat, bac+2, Licence).

**Figure 13 : Répartition de la population résidente de 17 ans et plus selon le niveau baccalauréat ou équivalent en 2008 et 2016**



Source : Recensements de la population

**Figure 14 : Répartition de la population résidente de 17 ans et plus par sexe selon le niveau de diplôme le plus élevé en 2016**



Source : Recensement de la population 2016

## Mode de vie

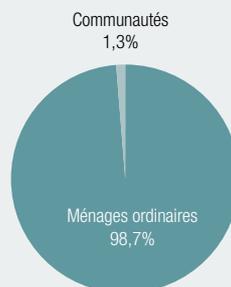
Le recensement de la population, qui prend en compte toutes les personnes qui habitent sur le territoire de Monaco au moment de la date de référence, distingue les résidents de ménages ordinaires des résidents des communautés<sup>1</sup>.

Un ménage ordinaire est représenté par l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Une communauté (ou ménage collectif) regroupe un ensemble de locaux d'habitation relevant d'une même autorité gestionnaire et dont les habitants partagent à titre habituel un mode de vie commun (par exemple les maisons de retraite, les communautés religieuses...). En 2016, 14 communautés se trouvent sur le territoire de Monaco.

Au 7 juin 2016, Monaco compte 36 834 habitants de ménages ordinaires et 474 habitants de communautés, représentant respectivement 98,7 % et 1,3 % de la population totale (Figure 15).

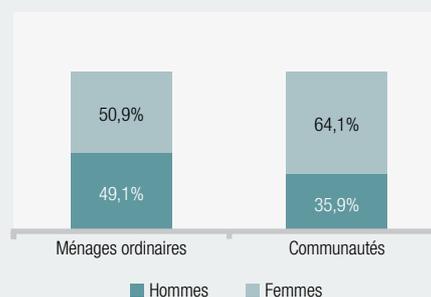
Si la répartition entre hommes et femmes est équilibrée au sein des ménages ordinaires, elle l'est en revanche beaucoup moins parmi les habitants des ménages collectifs (Figure 16). On y trouve plus de femmes, principalement dans les résidences et maisons de retraite qui représentent une part importante des communautés, et du fait d'une population féminisée dans les âges avancés (voir *Caractéristiques socio-démographiques*).

Figure 15 : Répartition de la population résidente par type de ménage en 2016



Source : Recensement de la population 2016

Figure 16 : Répartition de la population résidente par sexe selon le type de ménage en 2016

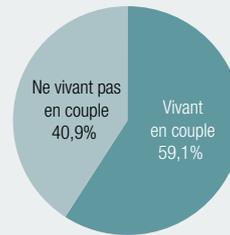


Source : Recensement de la population 2016

<sup>1</sup> Sont considérés comme communautés au sens du recensement : l'Académie de danse Princesse Grace, le centre de formation de l'AS Monaco, le centre de gérontologie Rainier III, la fondation Hector Otto, la fondation Turquois, le foyer de l'enfance Princesse Charliène, la résidence A Qietüdine, ainsi que les communautés religieuses et la maison d'arrêt.

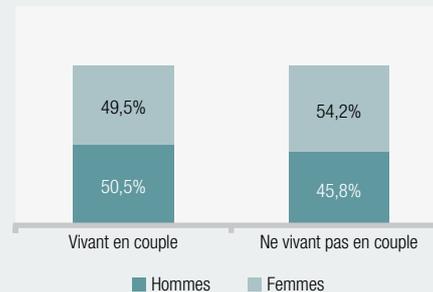
En 2016, la majorité des habitants de la Principauté de 17 ans et plus vit en couple (*Figure 17*).

**Figure 17 : Répartition de la population résidente de 17 ans et plus selon la vie en couple en 2016**



Source : Recensement de la population 2016

**Figure 18 : Répartition de la population résidente de 17 ans et plus par sexe selon la vie en couple en 2016**

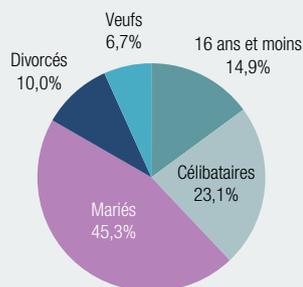


Source : Recensement de la population 2016

## Mode de vie

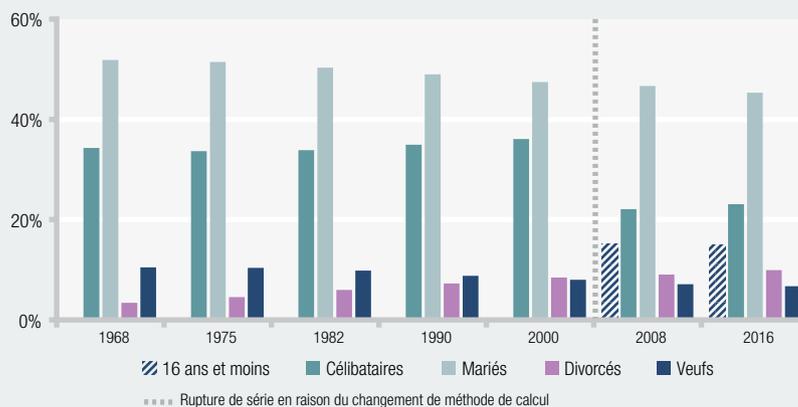
Le statut marital constitue la situation familiale la plus fréquente parmi les 17 ans et plus, et ce depuis plusieurs décennies (*Figure 19*, *Figure 20*). Toutefois, la part des résidents mariés tend à baisser au fil des années au profit notamment de celle des divorcés qui augmente progressivement sur la même période.

Figure 19 : Répartition de la population résidente selon la situation de famille en 2016



Source : Recensement de la population 2016

Figure 20 : Évolution de la répartition de la population résidente par situation de famille de 1968 à 2016



Source : Recensements de la population

## Provenance et installation

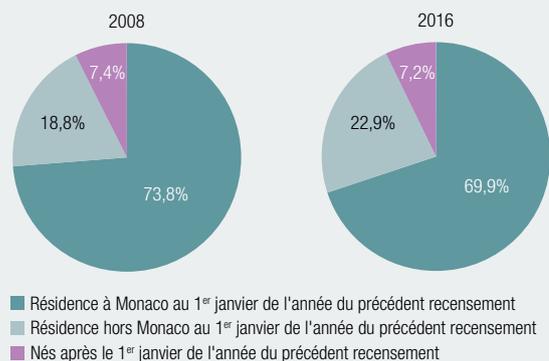
En 2016, près d'un quart des résidents s'est installé à Monaco au cours des huit années précédentes (Figure 21). Cette proportion est plus importante que celle mesurée au précédent recensement. La population « permanente » ainsi que les naissances inter-recensements sont en revanche stables.

Tableau 6 : Population résidente par lieu de résidence antérieure en 2008 et 2016

	2008	2016
Résidence à Monaco au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du précédent recensement	26 075	26 077
Résidence hors Monaco au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du précédent recensement	6 660	8 547
Nés après le 1 <sup>er</sup> janvier de l'année du précédent recensement	2 616	2 684
<b>Total</b>	<b>35 352</b>	<b>37 308</b>

Source : Recensements de la population

Figure 21 : Répartition de la population résidente par lieu de résidence antérieure en 2008 et 2016

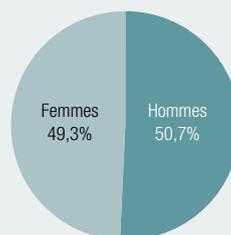


Source : Recensements de la population

## Provenance et installation

Sur l'ensemble de la population résidente au 7 juin 2016, 8 547 personnes se sont installées à Monaco après le 1<sup>er</sup> janvier 2008 (4 337 hommes et 4 210 femmes). Cette population de « nouveaux arrivants » est majoritairement européenne (Tableau 8) et est en moyenne plus âgée que les résidents permanents (Tableau 7).

Figure 22 : Répartition de la population résidente arrivée à Monaco après le 1<sup>er</sup> janvier 2008 par sexe



Source : Recensement de la population 2016

Tableau 7 : Âge moyen de la population résidente arrivée à Monaco après le 1<sup>er</sup> janvier 2008 par sexe

	Âge moyen	Ensemble
Hommes	50,4	45,5
Femmes	52,9	47,3
<b>Total</b>	<b>51,7</b>	<b>46,4</b>

Source : Recensement de la population 2016

Tableau 8 : Nationalités les plus représentées dans la population résidente arrivée à Monaco après le 1<sup>er</sup> janvier 2008

	Nombre	Part dans la population des nouveaux arrivants
Italiens	2 205	25,8%
Français	1 614	18,9%
Britanniques	924	10,8%
Russes	538	6,3%
Suisses	423	5,0%
Belges	406	4,7%
Monégasques	277	3,2%
Allemands	253	3,0%
Néerlandais	183	2,1%
Grecs	170	2,0%
Américains	149	1,7%
Portugais	125	1,5%
Canadiens	107	1,2%
Danois	96	1,1%
Espagnols	89	1,0%

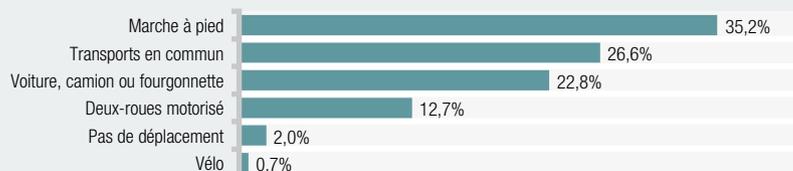
Source : Recensement de la population 2016

## Mobilité

En 2016, le moyen de transport le plus utilisé pour les déplacements au sein de la Principauté est la marche à pied pour 35,2 % des résidents. Viennent ensuite les transports en commun pour 26,6 % d'entre eux, puis la voiture (Figure 23). Le deux-roues, mode de transport majoritairement masculin (80,9 % de ses utilisateurs sont des hommes), concerne une population en moyenne plus jeune que celle qui emprunte la voiture ou les transports en commun (Tableau 9).

La marche à pied reste le principal mode de transport des actifs occupés<sup>1</sup> qui se rendent sur leur lieu de travail. En revanche, la voiture et le deux-roues sont préférés aux transports en commun (Figure 24).

Figure 23 : Répartition de la population résidente par mode de transport principal en 2016



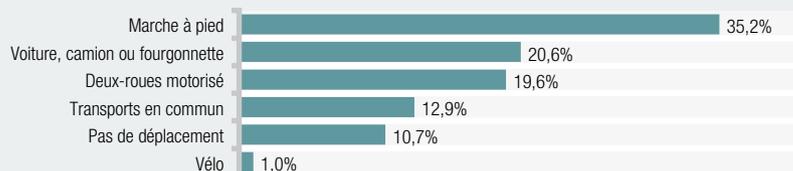
Source : Recensement de la population 2016

Tableau 9 : Âge moyen de la population résidente par sexe selon le mode de transport principal en 2016

	Hommes	Femmes	Total
Pas de déplacement	44,7	68,4	58,9
Marche à pied	40,4	42,9	41,7
Vélo	36,8	38,4	37,2
Deux-roues motorisé	44,6	41,5	44,0
Voiture, camion ou fourgonnette	51,5	47,2	49,3
Transports en commun	49,0	51,6	50,6
<b>Total</b>	<b>45,5</b>	<b>47,3</b>	<b>46,4</b>

Source : Recensement de la population 2016

Figure 24 : Répartition des actifs occupés par mode de transport principal pour les déplacements domicile-travail en 2016



Source : Recensement de la population 2016

<sup>1</sup> La population active occupée comprend les personnes âgées de 17 ans ou plus qui déclarent travailler à la date de référence du recensement, quel que soit leur statut.



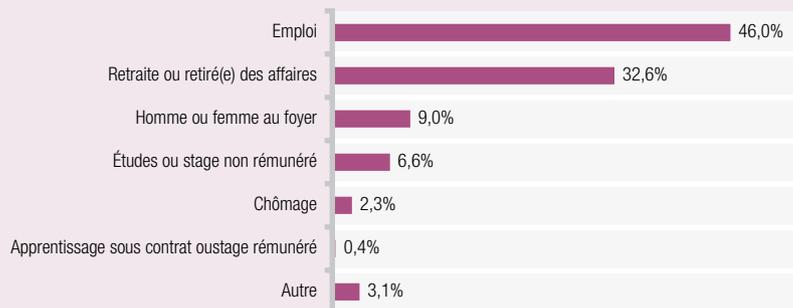


# Caractéristiques socio-économiques de la population

## Situation principale et population active

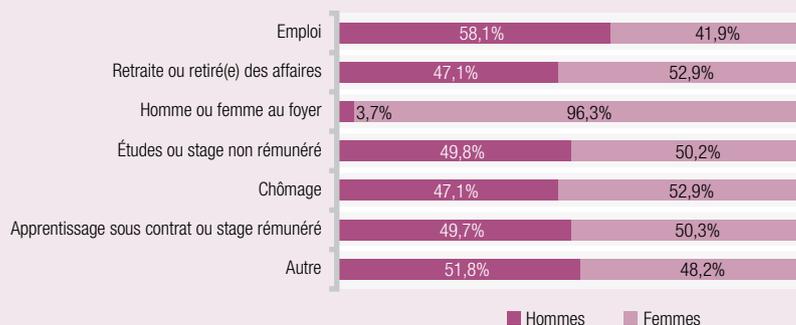
Au 7 juin 2016, l'emploi constitue la situation professionnelle principale pour 46 % des résidents âgés de 17 ans ou plus : ce sont en majorité des hommes (*Figure 25*). Parmi les personnes qui sont au foyer, 96,3 % sont des femmes (*Figure 26*).

Figure 25 : Répartition de la population résidente de 17 ans et plus par situation professionnelle principale en 2016



Source : Recensement de la population 2016

Figure 26 : Répartition de la population résidente de 17 ans et plus par sexe selon la situation professionnelle principale en 2016



Source : Recensement de la population 2016

La population active comprend les personnes qui déclarent travailler, quel que soit leur statut, ainsi que les chômeurs<sup>1</sup> en recherche d'emploi, sur la population des 17 ans et plus.

Le nombre d'actifs s'élève en 2016 à 16 175 personnes (9 209 hommes et 6 966 femmes), ce qui correspond à un taux d'activité<sup>2</sup> de 50,9 % pour l'ensemble des 17 ans et plus.

Le taux d'activité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes : près de 6 hommes âgés de 17 ans ou plus sur 10 sont actifs, soit 17 points de plus que chez les femmes. Le taux d'activité des Monégasques est légèrement supérieur à celui des non Monégasques (*Tableau 10*).

**Tableau 10 : Taux d'activité de la population résidente de 17 ans et plus par sexe et nationalité en 2016**

	Taux d'activité
Ensemble	50,9%
Hommes	59,7%
Femmes	42,7%
Monégasques	51,6%
Non Monégasques	50,8%

Source : Recensement de la population 2016

<sup>1</sup> Dont la situation professionnelle principale déclarée est le chômage.

<sup>2</sup> Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs au sens du recensement (personnes qui travaillent et chômeurs en recherche d'emploi) et l'ensemble de la population correspondante (calculé sur les 17 ans et plus).

## Population active occupée et caractéristiques des emplois

La population active occupée comprend les personnes âgées de 17 ans ou plus qui déclarent travailler à la date de référence du recensement, quel que soit leur statut.

Monaco compte 15 205 actifs occupés dans sa population résidente en 2016 contre 13 776 en 2008 (soit +10,4 %). En 2016, le taux d'actifs occupés<sup>1</sup> parmi l'ensemble des résidents de 17 ans et plus est de 47,9 %, soit une progression de 2 points par rapport à 2008. Cette augmentation de la population active occupée entre les deux recensements se retrouve quels que soient le genre, la nationalité ou la provenance des résidents (Tableau 11).

La proportion d'actifs occupés est plus grande chez les hommes que chez les femmes : ainsi, les taux affichent une différence importante entre les deux sexes, en 2008 comme en 2016. Le taux d'actifs occupés est plus élevé chez les Monégasques que chez les non Monégasques, avec un écart plus réduit qu'en 2008. Seul le taux parmi les « nouveaux arrivants » évolue de façon peu marquée (Tableau 11).

Tableau 11 : Taux d'actifs occupés par sexe, nationalité, tranche d'âge et résidence antérieure en 2008 et 2016

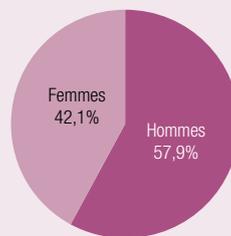
	2008	2016
Ensemble	45,9%	47,9%
Hommes	55,8%	57,1%
Femmes	36,6%	39,2%
Monégasques	48,3%	49,5%
Non Monégasques	45,3%	47,4%
17 à 24 ans	22,9%	30,8%
25 à 34 ans	72,9%	77,6%
35 à 44 ans	75,0%	77,3%
45 à 54 ans	69,0%	73,9%
55 à 64 ans	43,5%	50,7%
65 à 74 ans	13,8%	15,6%
75 ans et plus	6,3%	5,0%
Résidence à Monaco au 1er janvier de l'année du précédent recensement	43,9%	45,9%
Résidence hors Monaco au 1er janvier de l'année du précédent recensement	53,5%	53,9%

Source : Recensements de la population

<sup>1</sup> Taux d'actifs occupés : rapport entre le nombre d'actifs occupés au sens du recensement (personnes qui déclarent travailler) et l'ensemble de la population correspondante (calculé sur les 17 ans et plus).

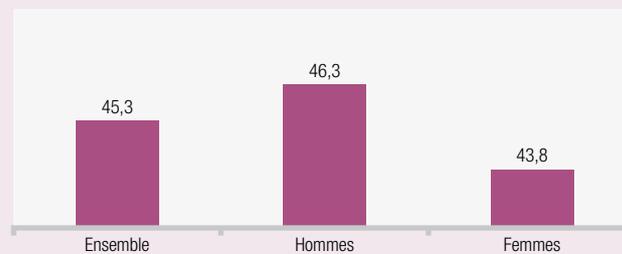
Parmi les 15 205 actifs occupés qui résident à Monaco en 2016, plus de la moitié (8 804 soit 57,9 %) sont des hommes (Figure 27). C'est la tranche d'âge de 45 à 54 ans qui regroupe la plus grande part de ces travailleurs : ils sont âgés de 45,3 ans en moyenne (Figure 28).

Figure 27 : Répartition des actifs occupés par sexe en 2016



Source : Recensement de la population 2016

Figure 28 : Âge moyen des actifs occupés par sexe en 2016



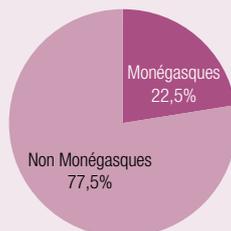
Source : Recensement de la population 2016

## Population active occupée et caractéristiques des emplois

Plus des trois quarts des actifs occupés résidents ne sont pas de nationalité monégasque (Figure 29) et près de 9 sur 10 travaillent dans la Principauté (Figure 30).

Sur l'ensemble des actifs occupés, 15,1 % occupent leur emploi à temps partiel. Le taux de temps partiel est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Il est également plus important chez les jeunes de moins de 25 ans, comme chez les séniors de 65 ans et plus (Tableau 12).

Figure 29 : Répartition des actifs occupés par nationalité (Monégasques et non Monégasques) en 2016



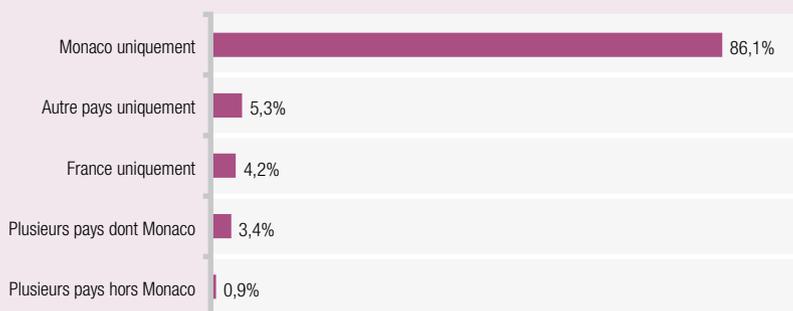
Source : Recensement de la population 2016

Tableau 12 : Taux de temps partiel des actifs occupés par sexe, nationalité et tranche d'âge en 2016

	2016
Ensemble	15,1%
Hommes	11,2%
Femmes	20,4%
Monégasques	9,1%
Non Monégasques	16,8%
17 à 24 ans	24,0%
25 à 34 ans	10,9%
35 à 44 ans	12,4%
45 à 54 ans	13,2%
55 à 64 ans	15,2%
65 à 74 ans	34,5%
75 ans et plus	42,2%

Source : Recensement de la population 2016

Figure 30 : Répartition des actifs occupés par lieu de travail en 2016



Source : Recensement de la population 2016

Les salariés sont au nombre de 9 578 en 2016, soit 62,3 % de l'ensemble des actifs occupés. Ce nombre est en progression par rapport à 2008, mais la part des salariés reste stable (*Tableau 13*).

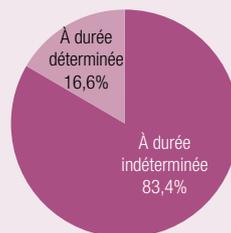
La grande majorité des 9 578 salariés résidant en Principauté en 2016 a un contrat à durée indéterminée (*Figure 31*). Les salariés ayant un contrat à durée déterminée sont plus fréquemment des hommes (*Figure 32*).

**Tableau 13 : Population salariée et non salariée en 2008 et 2016 et taux d'évolution**

	2008	2016	Évolution
Salariés	8 657	9 578	+10,6%
Non salariés	5 119	5 627	+9,9%
<b>Total</b>	<b>13 776</b>	<b>15 205</b>	<b>+10,4%</b>

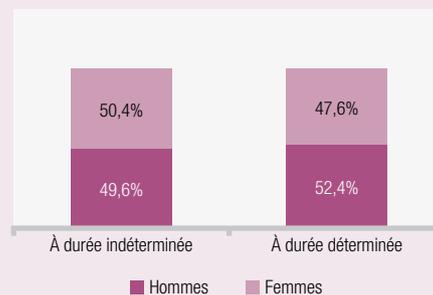
Source : Recensements de la population

**Figure 31 : Répartition des salariés selon la durée du contrat de travail en 2016**



Source : Recensement de la population 2016

**Figure 32 : Répartition des salariés par sexe selon la durée du contrat de travail en 2016**



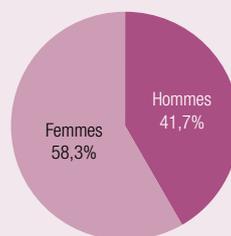
Source : Recensement de la population 2016

## Caractéristiques des chômeurs

La population des chômeurs au sens du recensement comprend les personnes de 17 ans et plus qui déclarent être au chômage ainsi que les inactifs<sup>1</sup> souhaitant travailler.

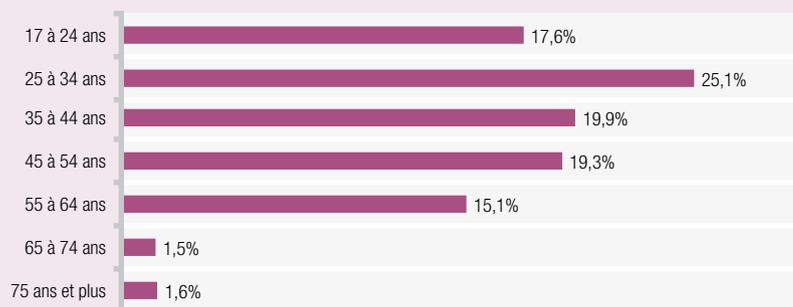
Au 7 juin 2016, 58,3 % des chômeurs au sens du recensement sont des femmes et 42,7 % ont moins de 35 ans (Figure 33, Figure 34).

Figure 33 : Répartition des chômeurs par sexe en 2016



Source : Recensement de la population 2016

Figure 34 : Répartition des chômeurs par tranche d'âge en 2016

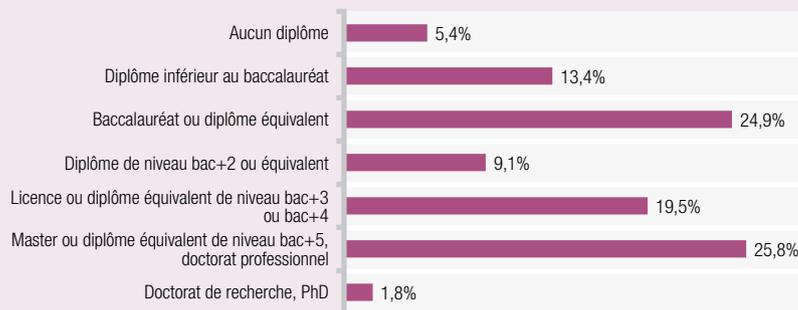


Source : Recensement de la population 2016

<sup>1</sup> Personnes de 17 ans et plus qui ne sont ni en emploi ni au chômage.

La population des chômeurs en Principauté est qualifiée : 56,2 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme post-bac, dont 25,8 % ont un Master ou équivalent (Figure 35).

Figure 35 : Répartition des chômeurs selon le niveau de diplôme le plus élevé en 2016



Source : Recensement de la population 2016





# Évolution et caractéristiques des logements

## Évolution du nombre de logements et répartition par catégorie et quartier

Le recensement, outre le dénombrement des personnes, permet de comptabiliser les logements d'habitation du territoire, et d'en étudier l'évolution en termes de volume et de caractéristiques.

19 534 logements ont été recensés au 7 juin 2016 sur le territoire de la Principauté. Ce résultat provient de l'observation faite sur le terrain au cours de l'opération de recensement. Le parc de logements est en augmentation de 2,6 % par rapport au recensement de 2008, soit 489 logements supplémentaires (*Figure 36*).

L'ensemble des logements recensés a fait l'objet d'une catégorisation en ce qui concerne leur utilisation principale : la grande majorité des logements de Monaco est constituée de résidences principales. On en dénombre 17 299 en 2016, en progression par rapport au précédent recensement (*Tableau 14*). Ainsi, 88,6 % des logements sont des résidences principales au 7 juin 2016, tandis que les résidences secondaires et les logements vacants représentent respectivement 4 % et 7,4 % (*Figure 37*).

Figure 36 : Évolution du nombre de logements de 2000 à 2016



Source : Recensements de la population

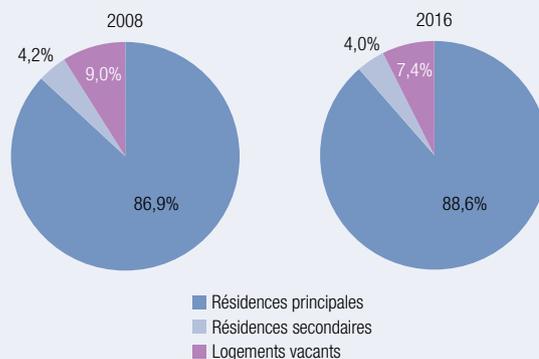
Tableau 14 : Logements par catégorie en 2008 et 2016 et taux d'évolution

	2008	2016	Évolution
Résidences principales	16 544	17 299	+4,6%
Résidences secondaires	794	788	-0,8%
Logements vacants	1 707	1 447	-15,2%
<b>Total</b>	<b>19 045</b>	<b>19 534</b>	<b>+2,6%</b>

Source : Recensements de la population

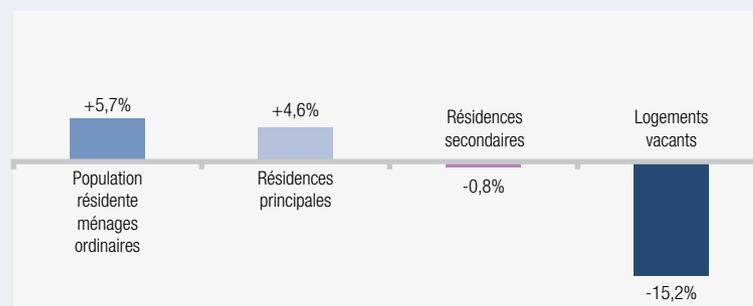
L'évolution du nombre de logements en 2016 par rapport à 2008 est largement imputable à la croissance du nombre de résidences principales, les logements vacants étant en nette baisse (-15,2 %) et les résidences secondaires en très léger repli (Tableau 14, Figure 38). Dans le même temps, la population résidente des ménages ordinaires<sup>1</sup> a progressé plus vite que le nombre de résidences principales, impliquant de ce fait un nombre moyen d'habitants par résidence plus élevé en 2016 qu'en 2008 (voir *Ménages et occupation*).

**Figure 37 : Répartition des logements par catégorie en 2008 et 2016**



Source : Recensements de la population

**Figure 38 : Taux d'évolution de la population résidente et des logements entre 2008 et 2016**



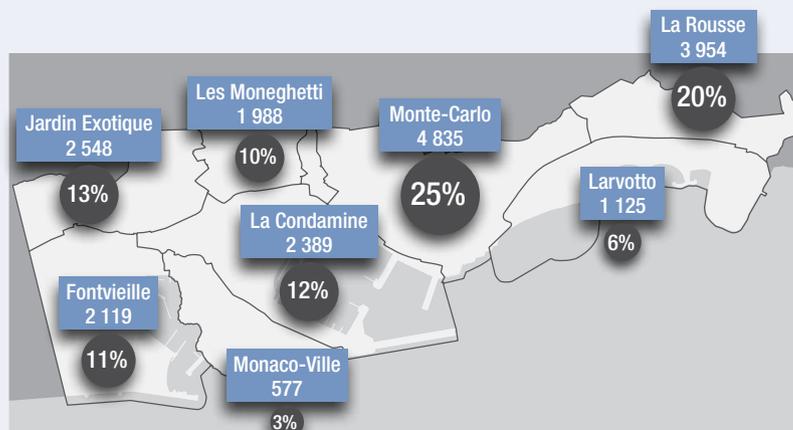
Source : Recensements de la population

<sup>1</sup> Ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

## Évolution du nombre de logements et répartition par catégorie et quartier

Les quartiers les plus peuplés de la Principauté sont en toute logique ceux dans lesquels on dénombre le plus grand nombre de logements : en 2016, Monte-Carlo et La Rousse en comptent respectivement près de 5 000 et 4 000. Moins de 600 logements ont été recensés à Monaco-Ville. La Condamine et le Jardin Exotique, proches en nombre d'habitants, présentent une différence plus marquée en ce qui concerne les logements (Figure 39). Ces deux quartiers connaissent une nette augmentation entre les recensements 2008 et 2016 (Tableau 15).

Figure 39 : Logements par quartier en 2016



Source : Recensement de la population 2016

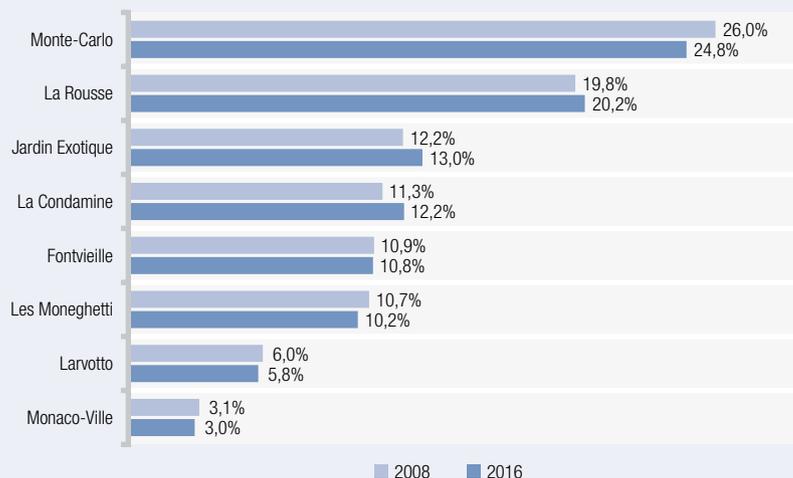
Tableau 15 : Logements par quartier en 2008 et 2016 et taux d'évolution

	2008	2016	Évolution
Monte-Carlo	4 959	4 835	-2,5%
La Rousse	3 773	3 954	+4,8%
Jardin Exotique	2 320	2 548	+9,8%
La Condamine	2 147	2 389	+11,2%
Fontvieille	2 076	2 119	+2,1%
Les Moneghetti	2 032	1 988	-2,2%
Larvotto	1 137	1 125	-1,1%
Monaco-Ville	600	577	-3,8%
<b>Total</b>	<b>19 045</b>	<b>19 534</b>	<b>+2,6%</b>

Source : Recensements de la population

La répartition par catégorie de logements diffère d'un quartier à l'autre : ainsi, 93,3 % des logements de Fontvieille sont des résidences principales tandis que 84,7 % sont dans cette catégorie à Monte-Carlo. C'est Monaco-Ville qui compte la plus grande part de logements vacants (11,1 %) et Fontvieille la plus faible (4,1 %). Dans tous les secteurs, à l'exception du Larvotto, la proportion de résidences secondaires est moins importante que celle de logements vacants (*Tableau 16*).

Figure 40 : Répartition des logements par quartier en 2008 et 2016



Source : Recensements de la population

Tableau 16 : Répartition des logements selon la catégorie par quartier en 2016

	Résidences principales	Résidences secondaires	Logements vacants	Total
Monte-Carlo	84,7%	6,5%	8,7%	100%
La Rousse	89,2%	4,0%	6,8%	100%
Jardin Exotique	90,7%	1,7%	7,6%	100%
La Condamine	90,7%	2,7%	6,6%	100%
Fontvieille	93,3%	2,6%	4,1%	100%
Les Moneghetti	89,0%	1,4%	9,6%	100%
Larvotto	85,7%	8,8%	5,5%	100%
Monaco-Ville	84,9%	4,0%	11,1%	100%
<b>Total</b>	<b>88,6%</b>	<b>4,0%</b>	<b>7,4%</b>	<b>100%</b>

Source : Recensement de la population 2016

## Caractéristiques des résidences principales

Au 7 juin 2016, ce sont les logements de type 3 pièces qui sont les plus nombreux parmi les résidences principales recensées, suivis par les 2 pièces. Ce constat est analogue pour 2008 (Tableau 17). Les variations les plus importantes entre 2008 et 2016 concernent les types les plus opposés : si le nombre de studios connaît une forte progression, le nombre de résidences principales de 6 pièces et plus est en revanche en recul, représentant moins de 5 % du parc en 2016 (Figure 41).

Globalement, le nombre de pièces tend donc à diminuer sur les huit années : en 2008, le nombre de pièces moyen des résidences principales s'établissait à 3, contre 2,9 pour 2016. Par quartier, les tendances restent inchangées depuis 8 ans : le nombre de pièces moyen le plus élevé reste au Larvotto (3,3) tandis qu'on trouve le plus bas, pour les deux recensements, à La Rousse (2,7 – Tableau 18).

Tableau 17 : Résidences principales par nombre de pièces en 2008 et 2016 et taux d'évolution

	2008	2016	Évolution
1 pièce	2 278	2 609	+14,5%
2 pièces	4 603	4 650	+1,0%
3 pièces	4 932	5 115	+3,7%
4 pièces	2 801	2 964	+5,8%
5 pièces	1 053	1 136	+8,0%
6 et plus	877	824	-6,1%
<b>Total</b>	<b>16 544</b>	<b>17 299</b>	<b>+4,6%</b>

Source : Recensements de la population

Tableau 18 : Nombre moyen de pièces des résidences principales par quartier en 2008 et 2016

	2008	2016
Larvotto	3,3	3,3
Monaco-Ville	3,3	3,2
Les Moneghetti	3,2	3,2
Fontvieille	3,1	3,0
La Condamine	3,0	3,0
Monte-Carlo	2,9	2,9
Jardin Exotique	2,9	2,8
La Rousse	2,7	2,7
<b>Total</b>	<b>3,0</b>	<b>2,9</b>

Source : Recensements de la population

Figure 41 : Répartition des résidences principales par nombre de pièces en 2008 et 2016



Source : Recensements de la population

Cependant, les logements semblent s'agrandir sur la même période : le nombre de résidences principales de 120 à 140 mètres carrés augmente fortement entre 2008 et 2016, quand dans le même temps les très petites surfaces sont en baisse (*Tableau 19*). Dans certains quartiers de la Principauté, ce sont même les logements de grande surface qui sont les plus répandus : en 2016, plus de la moitié des résidences principales du Larvotto ont une surface supérieure à 100 mètres carrés, et près d'une sur trois compte 140 mètres carrés ou plus.

Une tendance structurelle semble donc s'installer parmi les résidences principales de Monaco : l'émergence de logements de grande surface (voire de très grande surface selon les quartiers), comprenant moins de pièces.

**Tableau 19 : Résidences principales par tranche de surface en 2008 et 2016 et taux d'évolution**

	2008	2016	Évolution
Moins de 20 m <sup>2</sup>	223	219	-1,7%
De 20 à moins de 40 m <sup>2</sup>	2 022	2 200	+8,8%
De 40 à moins de 60 m <sup>2</sup>	3 017	3 210	+6,4%
De 60 à moins de 80 m <sup>2</sup>	3 522	3 544	+0,6%
De 80 à moins de 100 m <sup>2</sup>	2 683	2 755	+2,7%
De 100 à moins de 120 m <sup>2</sup>	1 825	1 954	+7,0%
De 120 à moins de 140 m <sup>2</sup>	1 084	1 266	+16,8%
140 m <sup>2</sup> ou plus	2 167	2 152	-0,7%
<b>Total</b>	<b>16 544</b>	<b>17 299</b>	<b>+4,6%</b>

Source : Recensements de la population

**Figure 42 : Répartition des résidences principales par tranche de surface en 2008 et 2016**



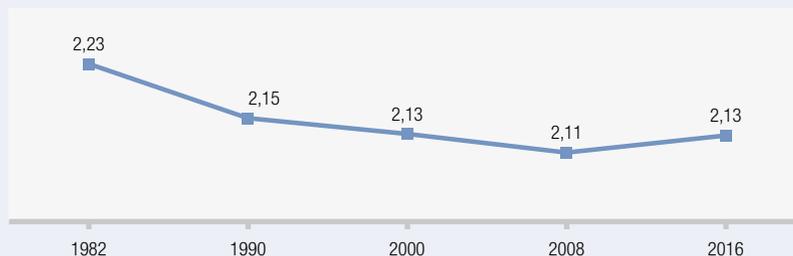
Source : Recensements de la population

## Ménages et occupation

Alors que le nombre d'habitants moyen par ménage diminuait de façon constante depuis plusieurs années, en 2016, du fait de l'augmentation plus rapide du nombre d'habitants que du nombre de logements, il est en progression et s'établit au même niveau que celui observé lors du recensement 2000 (Figure 43).

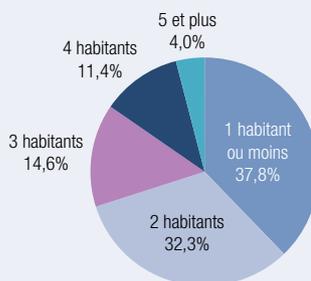
Ce sont les ménages composés d'une seule personne qui sont les plus nombreux à Monaco, et ce depuis plusieurs recensements : ils occupent 37,8 % des résidences principales en 2016 (Figure 44, Figure 45). Les foyers de plus de 4 habitants, beaucoup moins représentés, sont en légère progression en proportion par rapport à 2008 (Figure 45).

Figure 43 : Évolution du nombre moyen d'habitants des résidences principales de 1982 à 2016



Source : Recensements de la population

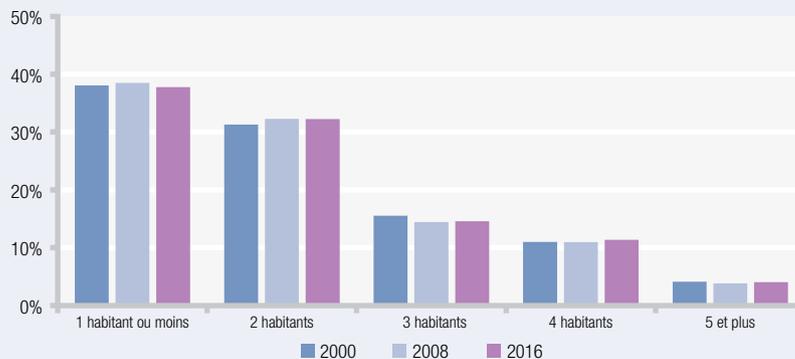
Figure 44 : Répartition des résidences principales par taille du ménage en 2016



Source : Recensement de la population 2016

Si le nombre moyen d'habitants des logements inférieurs à 4 pièces est relativement stable par rapport à 2008, celui des logements de plus grande taille augmente (Tableau 20).

Figure 45 : Évolution de la répartition des résidences principales par taille du ménage de 2000 à 2016



Source : Recensements de la population

Tableau 20 : Nombre moyen d'habitants des résidences principales par nombre de pièces en 2008 et 2016

	2008	2016
1 pièce	1,32	1,30
2 pièces	1,65	1,66
3 pièces	2,25	2,24
4 pièces	2,74	2,79
5 pièces	2,84	3,03
6 et plus	2,84	3,11
<b>Total</b>	<b>2,11</b>	<b>2,13</b>

Source : Recensements de la population

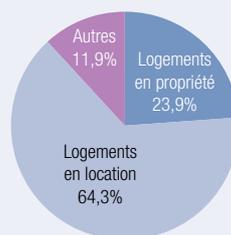
## Ménages et occupation

Au 7 juin 2016, 23,9 % des résidences principales sont des logements en propriété et 64,3 % sont des logements en location. Les 11,9 % de résidences restants appartiennent à une autre catégorie<sup>1</sup>. Le taux de logements en propriété parmi les résidences principales est en baisse de près de 5 points par rapport à 2008 (Figure 46, Figure 47).

Le statut d'occupation des résidences principales, comme leurs caractéristiques et leur structure, peut largement différer d'un quartier à l'autre. Si les logements en location sont les plus répandus quel que soit le quartier, la proportion de logements en propriété, en revanche, peut être très variable : 41,5 % des résidences principales recensées à Monaco-Ville sont en propriété, contre seulement 4,1 % au Larvotto (Tableau 21).

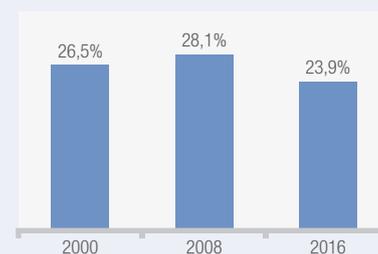
L'évolution entre les deux derniers recensements ainsi que la photographie par quartier sont à considérer dans le contexte législatif qui a institué un nouveau statut d'occupation en 2009 avec le contrat « habitation-capitalisation » (CHC)<sup>2</sup> dans le secteur domanial.

Figure 46 : Répartition des résidences principales par statut d'occupation en 2016



Source : Recensement de la population 2016

Figure 47 : Évolution de la part des résidences principales en propriété de 2000 à 2016



Source : Recensements de la population

Tableau 21 : Répartition des résidences principales par statut d'occupation selon le quartier en 2016

Quartier	Logements en propriété	Logements en location	Autres <sup>1</sup>	Total
Monte-Carlo	28,2%	64,6%	7,2%	100%
La Rousse	28,0%	64,2%	7,8%	100%
Jardin Exotique	20,8%	68,6%	10,6%	100%
La Condamine	21,1%	60,3%	18,5%	100%
Fontvieille	17,4%	62,2%	20,5%	100%
Les Moneghetti	25,9%	57,7%	16,4%	100%
Larvotto	4,1%	89,7%	6,2%	100%
Monaco-Ville	41,5%	41,7%	16,7%	100%
<b>Total</b>	<b>23,9%</b>	<b>64,3%</b>	<b>11,9%</b>	<b>100%</b>

Source : Recensement de la population 2016

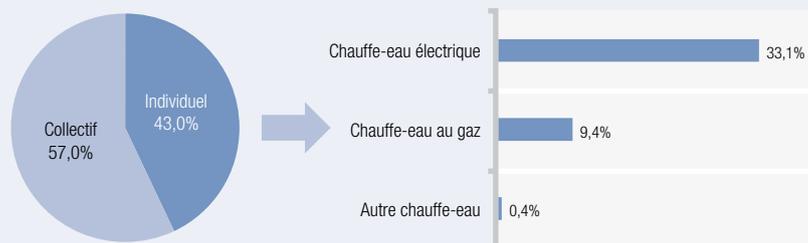
<sup>1</sup> Dont logés gratuitement et titulaires d'un contrat « habitation-capitalisation ».

<sup>2</sup> Contrat « habitation-capitalisation » (CHC) : contrat conférant un droit personnel d'habitation d'un logement dépendant du domaine de l'État, à titre onéreux et pour une durée de 75 ans, à une personne physique de nationalité monégasque.

## Énergie<sup>1</sup>

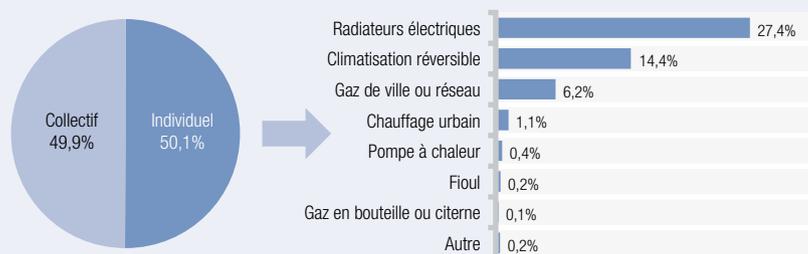
En 2016, la majorité des résidences principales est dotée d'un système d'eau chaude sanitaire collectif. Pour les logements ayant un système individuel, le chauffe-eau électrique est le système de production le plus répandu (Figure 48). Les résidences principales se répartissent assez équitablement entre chauffage collectif et individuel : ce sont principalement les radiateurs électriques qui équipent les logements ayant un système individuel, suivis par la climatisation réversible (Figure 49).

Figure 48 : Répartition des résidences principales par système d'eau chaude sanitaire en 2016



Source : Recensement de la population 2016

Figure 49 : Répartition des résidences principales par système de chauffage en 2016



Source : Recensement de la population 2016

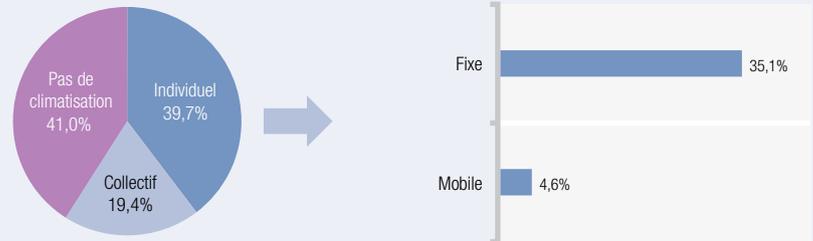
<sup>1</sup> Seul le principal équipement ou système relatif à l'énergie (eau chaude, chauffage, climatisation et vitrage) a été retenu.

## Énergie

59,2 % des résidences principales de Monaco sont équipées d'un système de climatisation, la plupart du temps individuel et fixe (Figure 50).

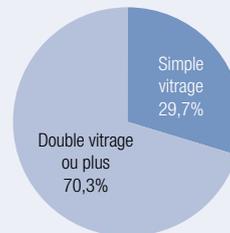
Elles sont également pourvues, dans 70,3 % des cas, de fenêtres et/ou baies vitrées en double vitrage ou plus (Figure 51).

Figure 50 : Répartition des résidences principales par système de climatisation en 2016



Source : Recensement de la population 2016

Figure 51 : Répartition des résidences principales par type de vitrage en 2016



Source : Recensement de la population 2016







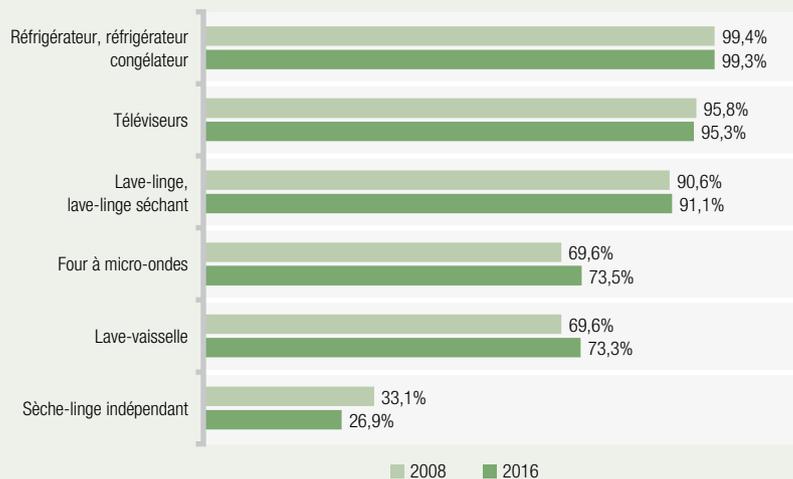
# Équipement des logements

## Équipement électroménager et audiovisuel

Depuis le recensement de 2008, l'appareil électroménager le plus présent dans les foyers de la Principauté est le réfrigérateur : près de 100 % des résidences principales en sont équipées (Figure 52). Le téléviseur fait lui aussi partie des équipements incontournables pour plus de 95 % des résidences principales.

Leur nombre tend à augmenter au sein des ménages : si 40,9 % des résidences principales disposaient de deux téléviseurs ou plus en 2008, elles sont 46,6 % en 2016.

Figure 52 : Taux d'équipement en appareils électroménagers et téléviseurs des résidences principales en 2008 et 2016



Source : Recensements de la population

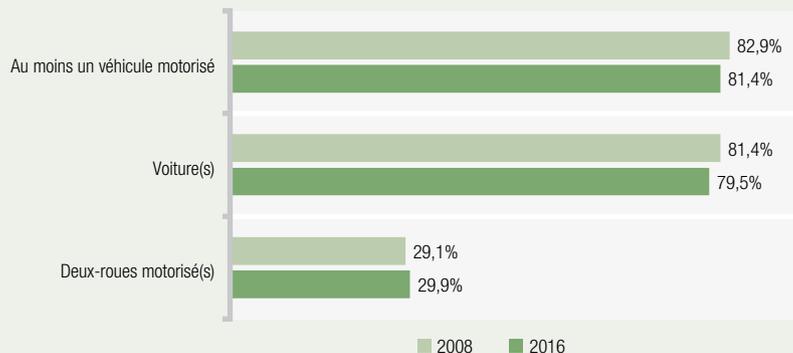
## Véhicules motorisés

La proportion de résidences principales ayant au moins un véhicule motorisé<sup>1</sup> est en diminution de 1,5 point entre 2008 et 2016 : cette évolution est notamment due à la baisse du taux d'équipement en voitures dans les foyers. A contrario, la part de logements équipés en deux-roues est en hausse par rapport au précédent recensement (*Figure 53*).

Au 7 juin 2016, on dénombre en moyenne 1,8 véhicule motorisé par résidence principale et 1,4 voiture (*Tableau 22*).

Ces résultats sont logiquement proportionnels à la taille du ménage.

Figure 53 : Taux d'équipement en véhicules motorisés des résidences principales en 2008 et 2016



Source : Recensements de la population

Tableau 22 : Nombre moyen de véhicules motorisés des résidences principales par taille du ménage en 2016

	Nombre moyen de véhicules motorisés	Nombre moyen de voitures
1 habitant	1,0	0,8
2 habitants	1,8	1,4
3 habitants	2,4	1,8
4 habitants	2,7	2,0
5 et plus	3,0	2,3
<b>Ensemble</b>	<b>1,8</b>	<b>1,4</b>

Source : Recensement de la population 2016

<sup>1</sup> Les « véhicules motorisés » comprennent les voitures ainsi que les deux-roues motorisés.

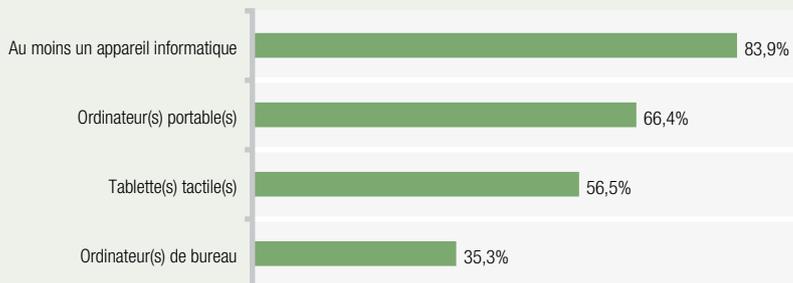
## Équipement informatique, téléphonique et accès Internet

En 2016, les appareils informatiques<sup>1</sup> font partie intégrante du foyer à Monaco : 83,9 % des résidences principales sont dotées d'au moins un appareil informatique.

Les ordinateurs portables sont en tête des appareils les plus possédés par les ménages, suivis des tablettes tactiles (Figure 54).

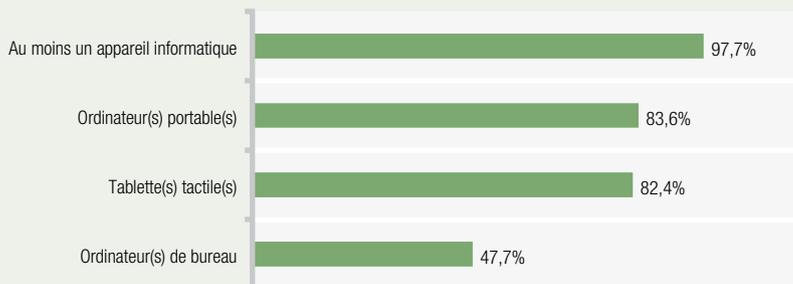
Les foyers qui comptent au moins un mineur ont des taux d'équipement en matériel informatique supérieurs à la moyenne, particulièrement en ce qui concerne les tablettes (Figure 55).

Figure 54 : Taux d'équipement en appareils informatiques des résidences principales en 2016



Source : Recensement de la population 2016

Figure 55 : Taux d'équipement en appareils informatiques des résidences principales comptant au moins un mineur en 2016



Source : Recensement de la population 2016

<sup>1</sup> Les « appareils informatiques » comprennent les ordinateurs de bureau, les ordinateurs portables et les tablettes tactiles.

En moyenne, on trouve 2,4 appareils informatiques dans chaque résidence principale recensée à Monaco. Là encore, ce nombre augmente avec la taille du ménage (Tableau 23). Au final, on recense au 7 juin 2016 plus d'un appareil informatique par habitant des résidences principales (1,1).

**Tableau 23 : Nombre moyen d'appareils informatiques des résidences principales par taille du ménage en 2016**

	Nombre moyen d'appareils informatiques	Nombre moyen d'ordinateurs de bureau	Nombre moyen d'ordinateurs portables	Nombre moyen de tablettes
1 habitant	1,4	0,3	0,6	0,5
2 habitants	2,3	0,4	1,0	0,8
3 habitants	3,3	0,6	1,4	1,2
4 habitants	4,2	0,7	1,8	1,7
5 et plus	5,1	0,8	2,2	2,1
<b>Ensemble</b>	<b>2,4</b>	<b>0,4</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>

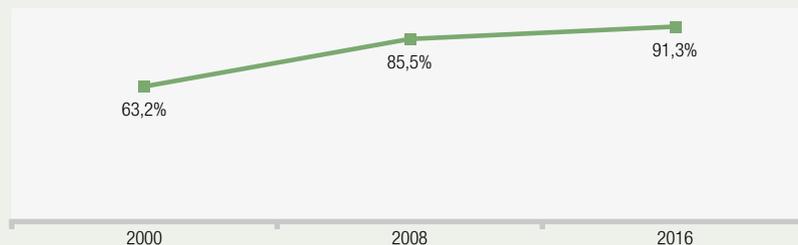
Source : Recensement de la population 2016

## Équipement informatique, téléphonique et accès Internet

On compte en moyenne 0,9 téléphone portable par habitant de Monaco au 7 juin 2016. Le taux d'équipement en portables, qui a nettement augmenté entre les recensements de 2000 et de 2008 (+22,3 points), a ralenti sa progression entre 2008 et 2016 pour s'établir à 91,3 % de résidences principales dont les habitants possèdent au moins un mobile (*Figure 56*).

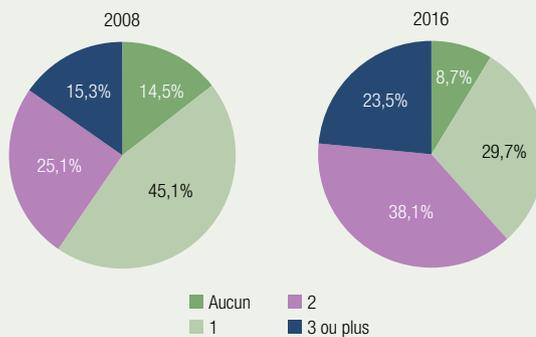
Seuls 8,7 % des ménages ne sont dotés d'aucun téléphone portable quand 23,5 % en ont au moins 3 en 2016. En 2008, les proportions pour ces deux types de foyer étaient respectivement de 14,5 % et 15,3 % (*Figure 57*).

Figure 56 : Évolution du taux d'équipement en téléphones portables des résidences principales de 2000 à 2016



Source : Recensements de la population

Figure 57 : Répartition des résidences principales selon le nombre de téléphones portables du ménage en 2008 et 2016



Source : Recensements de la population

Le taux d'accès à Internet des foyers de la Principauté, qui a très fortement augmenté au cours des derniers recensements, illustre l'évolution numérique observée depuis plusieurs années.

En 16 ans, la part des résidences principales disposant d'une connexion Internet a presque quadruplé à Monaco : plus des trois quarts des résidences ont accès à Internet en 2016, contre environ une sur cinq en 2000 (*Figure 58*).

**Figure 58 : Évolution du taux d'accès à Internet des résidences principales de 2000 à 2016**



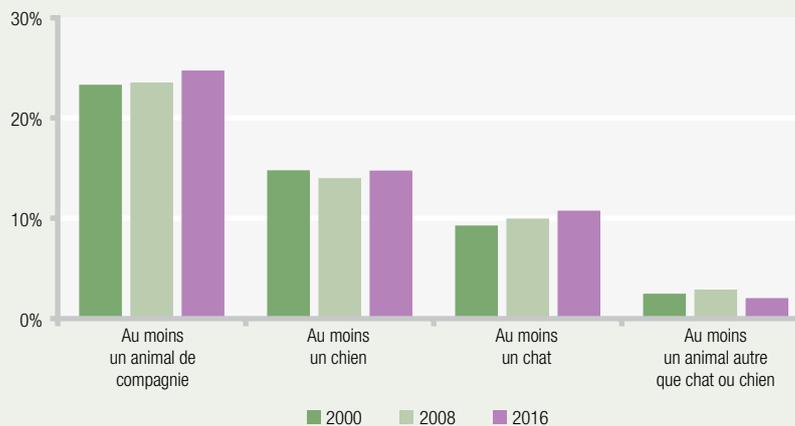
Source : Recensements de la population

## Animaux domestiques

À Monaco, plus de 20 % des résidences principales comptent au moins un animal de compagnie et cette proportion tend à augmenter depuis 2000 (*Figure 59*).

Le chien est l'animal domestique le plus répandu au sein des foyers de la Principauté : environ 15 % des résidences principales en accueillent au moins un. On trouve au moins un chat dans une résidence sur dix.

Figure 59 : Évolution de la part des résidences principales selon la présence d'animaux domestiques dans le logement de 2000 à 2016



Source : Recensements de la population



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Imprimé par Graphic Service, 9 avenue Albert II à Monaco, en février 2018

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2018



# RECENSEMENT

Monaco Census

9, rue du Gabian  
98000 MONACO  
Tél. + 377 98 98 98 88  
imsee@gouv.mc  
www.imsee.mc

ISSN-L 2519-0865